



**Application de la Loi 25 dans tous les sites
du GMF Nouvelle-Beauce**

**Nouvelles dispositions protégeant la vie
privée des Québécois**

**Version 2023.06.1
Dernière modification le 27 juin 2023**

Le 22 septembre 2023

La présente politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « **Politique** ») énonce comment le GMF Nouvelle-Beauce recueille, utilise, communique, conserve et détruit vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons les expressions « nous » ou « la clinique » de temps à autre dans la Politique.

Nous pouvons vous fournir de l'information complémentaire relativement au traitement de vos renseignements personnels, dans certains cas, au moment de recueillir vos renseignements personnels. Nous pouvons également obtenir votre consentement spécifique dans certains cas relativement à la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

La Politique s'applique aux renseignements personnels que nous recueillons, peu importe la manière, que ce soit, par exemple en personne, par téléphone ou via notre site Web.

En acceptant cette Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter la Politique ou tout autre avis complémentaire, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à la Politique et l'avis complémentaire.

1 À propos de nous

Voici nos informations d'identification complètes :

GMF Nouvelle-Beauce
774-B, rue Étienne-Raymond
Sainte-Marie de Beauce (Québec) G6E 0K6

N'hésitez pas à communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels, Dr Yvan Mathieu, pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir concernant la Politique, la manière dont nous traitons vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits concernant vos renseignements personnels.

Vous pouvez joindre notre responsable déléguée de la protection des renseignements personnels par courriel :

dominique.jacques@gmf.gouv.qc.ca

ou par la poste à l'adresse mentionnée plus haut.

Au sein du GMF Nouvelle-Beauce, nous avons attribué les rôles et responsabilités comme suit :

Professionnels de la santé			
Nom	Rôle	Nom	Rôle
Dre Alexandra Audet	Médecin responsable – Médecin omnipraticien	Maude Giguère	IPSPL*
Dr Jonathan Blier	Médecin omnipraticien	Marianne Lavoie	IPSPL
Dre Laurie Carignan	Médecin omnipraticien	Vicky Racine	IPSPL
Dre Anne-Sophie Cayouette	Médecin omnipraticien	Estelle Rancourt	IPSPL
Dre Denise Chouinard	Médecin omnipraticien	Erika Bascunan	Infirmière GMF
Dr Maxime Desgagné	Médecin omnipraticien	France Bédard	Infirmière GMF
Dre Jade Gagnon- Richard	Médecin omnipraticien	Sylvie Camiré	Infirmière GMF
Dre Rébecca Gagnon	Médecin responsable – Médecin omnipraticien	Catherine Labarre	Infirmière GMF
Dr Cédric Giguère	Médecin omnipraticien	Sandra Morin	Infirmière GMF
Dr Anthony Grenier	Médecin omnipraticien	Sophie Therrien	Infirmière GMF
Dr Pierre Lemieux	Médecin omnipraticien	Julie Noël	Travailleuse sociale
Dr Yvan Mathieu	Médecin responsable de la protection des renseignements – Médecin omnipraticien	Stéphanie Vallée	Travailleuse sociale
Dre Catherine Néron	Médecin omnipraticien	Anne-Marie Gauthier	Kinésologue
Dr Michael Poulin	Médecin omnipraticien	Laura Jodoin	Nutritionniste
Dre Vanessa Quesnel	Médecin omnipraticien	Kasandra Nadeau-Fortier	Pharmacienne
Dre Émilie Ringuet	Médecin omnipraticien	Amélie Asselin	Infirmière auxiliaire
Dr Christian Rouleau	Médecin omnipraticien	Marie-Line Asselin	Infirmière auxiliaire
		Karo-Lyne Robert	Infirmière auxiliaire

*Infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne

Personnel administratif			
Nom	Rôle	Nom	Rôle
Pierre Beaulieu	Directeur général du CMNB	Marie-Michelle Lapointe	Technicienne comptable
Jocelyne Bédard	Secrétaire	Émilie Leblanc	Adjointe de direction CMNB
Maribelle Béland-Pagé	Secrétaire	Karol-Anne Lehouillier	Secrétaire
Line Brie	Chef d'équipe du secrétariat	Julie Longchamps	Secrétaire
Bibiane Cyr	Secrétaire	Suzanne Montreuil	Secrétaire
Dominique Fecteau	Secrétaire	Diane Morin	Secrétaire
Jeany Gourde	Secrétaire	Sylvie Paquet	Agente de secrétariat GMF
Dominique Jacques	Coordonnatrice GMF	Réal Turgeon	Président CA du CMNB
Julie Labonté	Adjointe administrative GMF	Nadia Vaillancourt	Secrétaire
Sylvie Lagrange	Secrétaire		

Nous formons et sensibilisons les membres de notre personnel et nos professionnels (y compris nos étudiants et nos stagiaires) par le biais des activités suivantes :

- › Lors de l'embauche et la signature de l'entente de confidentialité pour le personnel administratif, les stagiaires et résidents. Pour les professionnels, cette entente est directement liée à leur ordre professionnel;
- › Par l'envoi de courriel pour rappeler l'importance ou informer des mises à jour de la protection des renseignements;
- › Lors de la réunion annuelle.

2 Définitions importantes

Dans la Politique, on entend par :

« **Incident de confidentialité** » (i) l'accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel; (ii) l'utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; (iii) la communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; ou (iv) la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

« **Renseignement personnel** » tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier.

3 Comment allons-nous traiter vos renseignements personnels?

Comment collectons-nous vos renseignements personnels	<ul style="list-style-type: none"> › Lors de de la prise de rendez-vous : sur la plateforme de rendez-vous en ligne ou par téléphone; › Lors d'une demande provenant d'un professionnel de la santé; › Lors de la facturation médicale; › Lors de l'embauche.
Quels sont les renseignements personnels que nous collectons	Numéro d'assurance maladie, nom, prénom, date de naissance, adresse complète, courriel, numéros de téléphone (résidentiel, travail et cellulaire), contacts d'urgence et tout autre renseignement permettant de vous identifier.

Après de qui collectons-nous vos renseignements personnels	Après de vous-même et lors de la réception des différents résultats qui vous concernent.
Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?	Afin de vous identifier et assurer les suivis médicaux nécessaires.
Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels?	Nous ne pouvons vous identifier et procéder aux suivis médicaux nécessaires.
Qui aura accès à vos renseignements personnels?	Les médecins omnipraticiens, les IPSPL, stagiaires IPSPL, résidents, travailleuses sociales, infirmières GMF, kinésiologue, nutritionniste, pharmacienne, infirmières auxiliaires, secrétaires, adjointe administrative du GMF et coordonnatrice du GMF. Toutes ces catégories de professionnels de la santé sont liées au secret professionnel par leur ordre professionnel. Le personnel administratif, les stagiaires et résidents sont également liés au secret professionnel par une entente de confidentialité dûment signée lors de l'embauche.
Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?	<ul style="list-style-type: none"> › Via le dossier médical électronique Medesync; › Sur la plateforme de rendez-vous en ligne Pomelo; › Lors de la réception des candidatures pour une offre d'emploi; › Sur les logiciels de facturation médicale des médecins.
Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels	À la demande de la clinique, Telus détruit les dossiers identifiés. Ceux-ci sont cependant conservés trois mois lors d'un transfert de clinique et changement de DMÉ.
Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels	Bris de confidentialité lors de l'accès au dossier médical (erreur humaine ou consultation inappropriée) et possibilité d'atteinte au réseau informatique par un virus, mais des sauvegardes sont effectuées quotidiennement sur un serveur externe.
Où allons-nous conserver vos renseignements personnels?	Dans le dossier médical électronique et sur le serveur externe sécurisé.

4. Quels produits technologiques utilisons-nous?

Nom du logiciel	Nom du fournisseur	Utilités	Calendrier de mises à jour
Medesync	Telus Santé	Dossier médical électronique	Selon Telus Santé
Pomelo	Telus Santé	Plateforme de rendez-vous en ligne	Selon Telus Santé
Windows	Cyber3D	Classement et archivage des dossiers administratifs	Selon Cyber3D, au besoin

5. Mesures de sécurité et risques inhérents

Nous suivons les standards de sécurité dans notre secteur d'activités pour protéger les renseignements que nous recueillons et que nous recevons. Plus particulièrement, nous avons en place des mesures de protection physiques, techniques, informatiques et administratives appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre un incident de confidentialité.

Le GMF Nouvelle-Beauce est en mesure de journaliser tout accès aux dossiers médicaux via Medesync, lequel est en mesure de fournir toutes les informations d'accès (date, heure, catégorie de document, etc.). En lien avec les candidatures reçues, l'information d'accès peut également être journalisée via Cyber3d, fournisseur des services informatiques.

Malgré ces mesures, compte tenu des risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatiques, nous ne pouvons toutefois pas assurer ou garantir la sécurité et la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez ou nous fournissez, et vous le faites à vos propres risques. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements personnels ont été compromis, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à l'article 1 de la Politique.

6. Comment et sous quelles conditions allons-nous communiquer vos renseignements personnels à des fins de sécurité publique ou de poursuite des infractions?

6.1 En cas de risque sérieux de mort ou de blessures graves

Nous pourrions communiquer un renseignement personnel que nous détenons en vue de protéger une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves, lié notamment à une disparition ou à un acte de violence, dont une tentative de suicide, menace cette personne ou ce groupe et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence.

Les renseignements peuvent alors être communiqués à la ou aux personnes exposées à ce risque, à leur représentant ou à toute personne susceptible de leur porter secours. Seuls les renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication seront communiqués.

6.2 Forces de l'ordre

Nous pourrions également communiquer un renseignement au Directeur des poursuites criminelles et pénales ou à une personne ou à un groupement chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois lorsque le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour une infraction à une loi applicable au Québec.

Finalement, nous pourrions communiquer un renseignement à un corps de police lorsqu'il est nécessaire à la planification ou à l'exécution d'une intervention adaptée aux caractéristiques d'une personne ou de la situation, dans l'un ou l'autre des cas suivants :

1° le corps de police intervient, à notre demande, pour nous apporter de l'aide ou du soutien dans le cadre des services que nous fournissons à une personne;

2° nous agissons en concertation ou en partenariat avec le corps de police dans le cadre de pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.

7. Vos renseignements personnels sont-ils transférés à l'extérieur du Québec?

Il se peut que vos renseignements personnels soient transférés à l'extérieur du Québec.

8. Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels?

La loi vous confère différents droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous disposez notamment des droits suivants :

Accès : le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels sur vous et, le cas échéant, de demander d'avoir accès à ces renseignements personnels.

Rectification : le droit de demander de faire rectifier tout renseignement personnel incomplet ou inexact que nous détenons.

Retrait du consentement : le droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels détenus.

Restriction ou refus d'accès : le droit de demander qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants indiquée ne puisse avoir accès à un ou à plusieurs renseignements que vous aurez identifiés.

Plainte : le droit de formuler une plainte adressée à notre responsable de la protection des renseignements personnels tel qu'identifié à l'article 1 en lien avec cette Politique ou de déposer une plainte auprès de la Commission de l'accès à l'information du Québec si vous croyez qu'une infraction aux lois sur la protection des renseignements personnels a été commise. Pour porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information (Québec), veuillez utiliser le formulaire approprié disponible à l'adresse suivante : [Pour les citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec \(gouv.qc.ca\)](#).

Portabilité : Vous avez le droit de demander que vos renseignements personnels vous soient communiqués ou qu'ils soient transférés à une autre organisation dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Pour exercer l'un ou l'autre de ces droits, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels la manière indiquée à l'article 1 de la présente Politique.

9. Comment utilisons-nous les témoins de navigation sur le site Internet du GMF Nouvelle-Beauce?

Si vous déposez un commentaire sur notre site, il vous sera proposé d'enregistrer votre nom, adresse courriel et site dans des cookies. C'est uniquement pour votre confort afin de ne pas avoir à saisir ces informations si vous déposez un autre commentaire plus tard. Ces cookies expirent au bout d'un an.

Si vous vous rendez sur la page de connexion, un cookie temporaire sera créé afin de déterminer si votre navigateur accepte les cookies. Il ne contient pas de données personnelles et sera supprimé automatiquement à la fermeture de votre navigateur.

Lorsque vous vous connecterez, nous mettrons en place un certain nombre de cookies pour enregistrer vos informations de connexion et vos préférences d'écran. La durée de vie d'un cookie de connexion est de deux jours, celle d'un cookie d'option d'écran est d'un an.

Si vous cochez « Se souvenir de moi », votre cookie de connexion sera conservé pendant deux semaines. Si vous vous déconnectez de votre compte, le cookie de connexion sera effacé.

En modifiant ou en publiant une publication, un cookie supplémentaire sera enregistré dans votre navigateur. Ce cookie ne comprend aucune donnée personnelle. Il indique simplement l'ID de la publication que vous venez de modifier. Il expire au bout d'un jour.

10. Sites de tiers

Cette Politique ne s'applique pas aux sites web, aux pages ou aux applications de tiers auxquels il est possible d'accéder via nos services et nous ne sommes pas responsables à l'égard de tels services tiers.

Si vous suivez de tels liens, ces sites ou services tiers auront probablement leurs propres politiques sur la protection des renseignements personnels que vous devrez examiner avant de soumettre vos renseignements personnels.

11. Décisions entièrement automatisées

La plateforme de rendez-vous en ligne Pomelo, procède, de façon automatisée à l'octroi de rendez-vous selon les disponibilités des professionnels de la santé du GMF.

12. Technologies d'identification, de profilage ou de localisation

Via le dossier médical électronique, le GMF Nouvelle-Beauce, peut aléatoirement ou sur une base régulière, générer des rapports de consultation des patients (patients qui ne se présentent pas, qui se présente trop souvent, nombre de consultation pour une période spécifique, etc.).

13. Comment mettons-nous à jour la présente Politique sur la protection des renseignements personnels?

Nous pourrons, de temps à autre, modifier la Politique afin de refléter les changements dans nos processus d'affaires ou dans la loi. À raison d'un minimum d'une fois par année, la politique sera mise à jour et/ou révisée. Les changements seront identifiés et communiqués à l'ensemble de l'équipe et affichée sur le site Internet du GMF Nouvelle-Beauce.
